

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 mars 2022

Covid-19 à La Réunion :

L'épidémie reste stable sans générer à ce stade de tension hospitalière.

Depuis 2 semaines, la décrue observée depuis le mois de février s'est arrêtée à un niveau correspondant à un taux d'incidence de 1 000 cas pour 100 000 habitants.

Cette semaine, le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 8 494 contre 8 514 la semaine précédente. Le taux d'incidence est donc de 992 contre 994,7 la semaine dernière. Seul le taux de positivité augmente (31,4% pour 33 554 tests réalisés contre 27,4% pour 37 509 tests la semaine passée).

Le nombre d'admissions quotidiennes en service de réanimation s'établit à 1 sur la semaine écoulée contre 2 la semaine précédente. Le 22 mars, 10 lits de réanimation étaient occupés par des patients Covid et 50 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 60 lits occupés sur les 76 lits disponibles).

Au cours des 7 derniers jours, 8 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. Par ailleurs, 5 autres décès intervenus depuis le début de l'année ont finalement été rattachés à la Covid. Parmi ces 13 décès, 10 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 3 personnes vaccinées présentaient quant à elles des comorbidités.

Dans ce contexte, le préfet de La Réunion confirme les assouplissements suivants à compter du 26 mars :

- Autorisation de la consommation debout dans les bars, café et restaurants ;
- Levée de l'interdiction des moments de convivialités dans les ERP et les entreprises ;
- Levée de l'interdiction des rassemblements festifs à caractère privé dans les ERP de type X, L et CTS ;
- Fin de l'interdiction des activités de danse dans les ERP ;
- Levée du port du masque dans les ERP soumis au Passe vaccinal en intérieur et en extérieur.

Un point d'inquiétude subsiste au regard de la couverture vaccinale sur le territoire qui plafonne aujourd'hui à 65% de la population contre 80% au niveau national. Il conviendra donc de mesurer les impacts des allègements du 26 mars avant d'engager dans la 1ère quinzaine du mois d'avril la dernière étape de levée des mesures de restriction, à savoir : la levée du passe vaccinal dans tous les lieux où il est aujourd'hui requis et la levée du port du masque en tous lieux, à l'exception des transports collectifs (à noter que le passe sanitaire sera maintenu dans les établissements de santé et les établissements médicaux sociaux).

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 22 mars 2022 les décès de :

- 8 patients originaires de La Réunion, intervenus au cours des 7 derniers jours,
- 5 autres patients originaires de La Réunion ; décès survenus depuis le début de l'année et enregistrés après investigations.

Les profils des personnes décédées :

- 1 personne était âgée de 45 à 64 ans,
- 4 personnes étaient âgées de 65 à 74 ans,
- 8 personnes étaient âgées de plus de 75 ans.

Sur ces 13 décès, 10 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 3 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

Taux de positivité

Le taux de positivité est à 31,4 % pour la semaine du 12 au 18 mars, en hausse par rapport à la semaine dernière.

Les taux de positivité demeurant les plus élevés concernent en particulier **les tranches d'âge** :

- les personnes de 35-44 ans : 33,4 %
- les personnes de 15-24 ans : 33 %
- les personnes de 25-34 ans : 32,9 %

Taux d'incidence

Le taux d'incidence hebdomadaire est en légère baisse à **992/100 000 habitants** (contre 994 la semaine précédente).

8 494 cas ont été confirmés du 12 au 18 mars.

Compte tenu des **314 338** guérisons et des **702** décès depuis le début de la crise sanitaire,

12 149 cas sont encore actifs à ce jour.

327 189 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

Dépistage :

33 554 tests ont été réalisés sur la période, soit une baisse de plus de 11 % par rapport à la semaine précédente.

Recherche de mutations Covid-19

Du 12 au 18 mars, 3 162 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **3 046** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron.

Point sur les clusters :

4 nouveaux clusters ont été identifiés la semaine dernière et 3 clusters ont été identifiés le 21 mars 2022.

Au 22 mars 2022, on comptabilisait au moins 23 clusters actifs.

Parmi ces clusters actifs, 7 étaient classés à criticité élevée. Les milieux professionnels, les crèches et les établissements de santé et médico-sociaux sont toujours les plus impactés par ces regroupements de cas.

Situation hospitalière :

Au 22 mars 2022, **10 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 76 lits installés à La Réunion, et 50 par des patients présentant d'autres pathologies (79% de taux d'occupation).

Dépistage

Evolution des modalités d'isolement pour les cas contacts



LES RÈGLES D'ISOLEMENT

tester
COVID-19
alerter
protéger
* LE BON CHOIX, C'EST DE FAIRE LES 3 *

| | |
|---|---|
| Je suis complètement vacciné ou j'ai moins de 12 ans* | Je ne suis pas vacciné ou pas complètement |
| JE SUIS POSITIF JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h. | JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h. |
| JE SUIS CAS CONTACT PAS D'ISOLEMENT Mais j'applique strictement les gestes barrières. Je réalise un test antigénique ou RT-PCR ou un autotest 2 jours après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne testée positive. Si l'un de mes tests est positif , je deviens un cas et je m'isole. " | |

21/03/2022

* Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
** Si mon autotest ou mon test antigénique est positif, je dois confirmer le résultat par un test RT-PCR

En savoir plus : www.lareunion.ars.sante.fr/je-suis-personne-contact-covid-19

Fermeture du centre de dépistage de la Nordev le 31 mars

Compte tenu de la baisse du recours aux tests depuis quelques semaines, le centre de dépistage de la NORDEV fermera à **compter du 31 mars au soir**.
Jusqu'à cette date, le centre accueille le public **le matin, du lundi au dimanche de 8h à 12h**.

Les autres lieux de dépistage (laboratoire, pharmacies, professionnels de santé...) sont à retrouver sur : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion

Vaccination

Point sur la vaccination

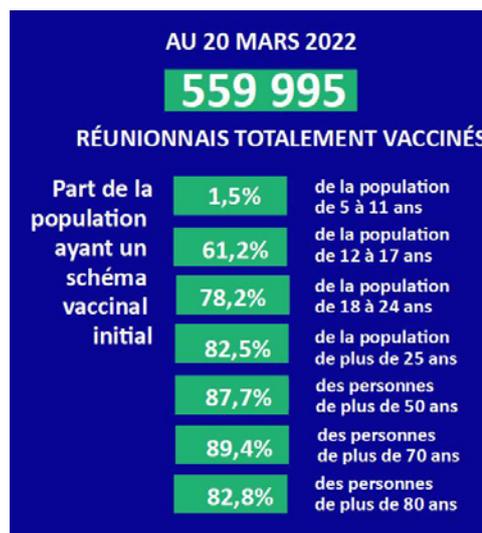
Du 14 au 20 mars, plus de 3 800 injections ont été effectuées :

- 279 personnes ont reçu leur première dose,
- plus de 2970 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 20 mars, 559 995 personnes disposent d'un schéma vaccinal initial et 572 329 personnes ont reçu au moins une injection.

71,8 % de la population éligible (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 66,9% de la population totale,

70,3% de la population éligible présente un schéma vaccinal complet soit 65,4 % de la population totale.



Protégeons les plus vulnérables en se faisant vacciner !

Dans le contexte de circulation active du virus, il est important de limiter la propagation du virus et protéger les plus vulnérables en :

- Continuant à se faire vacciner :

- **Dans les 4 centres de vaccination ouverts jusqu'au 31 mars au soir**, accessibles avec ou sans rendez-vous.

Les personnes fragiles peuvent bénéficier de bons de transport remis par le médecin pour se rendre dans ces centres.

- **Auprès de son médecin, infirmier ou pharmacien de ville**, si ces professionnels de santé sont volontaires, avec les vaccins Pfizer, Pfizer pédiatrique et Novavax.

- Maintenant les gestes barrières au quotidien

- Réalisant le 2^{ème} rappel vaccinal, pour les personnes vulnérables

Face au virus de la Covid-19, il est recommandé à toutes les personnes à risque de forme grave de réaliser un deuxième rappel vaccinal (ou 4^{ème} dose dans la plupart des cas) :

- **personnes âgées de 80 ans et plus**
- **résidents en EHPAD et en unités de soins de longue durée (USLD)**

Ce deuxième rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messenger.

Il peut être réalisé à **partir de 3 mois après l'injection du premier rappel.**

En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :

- Si l'infection est survenue plus de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel n'est pas nécessaire.**
- Si l'infection est survenue moins de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel est nécessaire.**

Comme pour le premier rappel, les résidents des EHPAD et des USLD se verront proposer le deuxième rappel vaccinal directement au sein de leurs établissements. Pour les autres personnes âgées de 80 ans et plus, ce deuxième rappel pourra être effectué :

- en centre de vaccination jusqu'au 31 mars au soir, avec ou sans rendez-vous (pour éviter toute attente, il est conseillé de prendre RDV par internet : www.sante.fr ou par

téléphone : **0262 72 04 04**)

- auprès de son médecin, infirmier ou pharmacien de ville, si ces professionnels de santé sont volontaires

Ce deuxième rappel est fortement recommandé ; il ne rentre pas dans le cadre du passe sanitaire.

Toutes les informations sur la vaccination (horaires d'accueil des centres, modalités...) :
www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner

Respectons les gestes barrières

- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible.**
L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire pour ne pas laisser le virus s'installer.
- **Porter le masque dans les lieux clos et quand la distanciation sociale n'est pas possible**
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique, et éviter de se toucher le visage**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres**
La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.
- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

POINT DE SITUATION (du 12/03 au 18/03)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE +8 494**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS
12 149**

**NOMBRE DE
CLUSTERS ACTIFS**
Foyers d'épidémie

23

**PRISE EN CHARGE
DES PATIENTS**

67

EVASAN

0

décès

13

VARIATION

**HOSPITALISATIONS
EN UNITE COVID**

67

**HOSPITALISATION
EN RÉANIMATION**

10

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **327 189**

CAS CONFIRMÉS
Depuis le 11 mars

EVASAN

224

**PERSONNES
GUÉRIES**

314 338

DÉCÈS HOSPITALIER
liés directement à la Covid-19

702

Suivi des indicateurs

992

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

31.4

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

1.05

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 424 589



Première injection

572 329

Couverture vaccinale : 71,8%

2^{ème} injection
ou 1 injection Janssen

559 995

Couverture vaccinale : 70,3%

Rendez-vous disponibles
jusqu'au 31 mars

7 723



0 800 130 000
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

